COLLEGE AU CINEMA Premier bilan Saison 2011-12 Programmation Saison 2012-13

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 6 FEVRIER 2012

PRÉSENTS:

Conseil général des Hauts-de-Seine

Stephan Kutniak, Directeur de la culture Emmanuelle Pessy, Directeur adjoint de la culture Eugénie Caron-Lambert, Adjointe au chef de service SIAC Anna Borlot, Chargée de mission Actions Scolaires Edith Lhumeau, Assistante de projets culturels

DRAC

Tifenn Martinot-Lagarde, Chef du Service Economie Culturelle

CNC

Bernard Kuhn, Chargé de mission « Collège au cinéma »

Inspection Académique et Rectorat

Cécile Crosnier, Formatrice pour les Hauts-de-Seine

Exploitants de salles de Cinéma

Claudine Cornillat, Cinéma le Capitole à Suresnes, exploitant et coordinateur Eric Jolivalt, Cinéma le Capitole à Suresnes, exploitant et coordinateur Jean-Serge Pennetier, Cinéma Jean Vigo de Gennevilliers Audrey Bouric, Cinéma Jeanne Moreau de Clamart

Enseignants

Patrice Burnel, Collège Victor Hugo d'Issy-les-Moulineaux Jean-Christophe Haÿ, Collège Paul Landowski de Boulogne-Billancourt Thierry Lamy, Collège Les Vallées de La Garenne-Colombes Céline Benech, Collège Les Bons Raisins de Rueil-Malmaison Mathieu Verrier, Collège Edouard Vaillant de Gennevilliers

EXCUSÉS:

Dominique Lacroix, Chargée de mission Culture - Inspection académique

Marie-Christine Brun-Bach, Responsable Cinéma et audio-visuel à la Délégation académique à l'Action culturelle du Rectorat

Brigitte Slagmulder, Collège Les Bons Raisins de Rueil-Malmaison

Bertrand Pinsac, Cinéma à Chatillon

Christophe Duthoit, Cinéma Marcel Pagnol de Malakoff

Bernadette Kocher, Collège François Truffaut d'Asnières

Matthieu Langlois, Chef du Service cinéma audiovisuel et multimédia - DRAC Ile-de-France

Stephan Kutniak ouvre la réunion du comité de pilotage *Collège au Cinéma dans les Hauts-de-Seine* par la **présentation de l'ordre du jour**, et propose un tour de table afin que chacun puisse identifier les nouveaux membres :

- Premier bilan de l'année scolaire 2011-2012
- Choix des films pour l'année scolaire 2012-2013
- Journée Bilan et perspectives pour l'année scolaire 2012-2013

I – Premier Bilan de l'année scolaire 2011-12:

Rappel des chiffres par le Conseil général des Hauts-de-Seine, l'Inspection académique et la coordination des exploitants : inscriptions et formations

1. Le Conseil général : Anna Borlot, chargée de mission Education artistique

Cette année, 402 classes participent au dispositif « Collège au cinéma » ; soit 10.325 collégiens concernés. On constate une légère diminution par rapport à la saison passée. Cette tendance est également celle observée au niveau national.

Aucune inscription de collégien n'a été refusée. Tous les enseignants qui ont désiré inscrire leurs élèves ont pu le faire. Il n'y a eu aucun refus d'inscription ces deux dernières années, ceci grâce aux nouveaux critères établis il v a deux ans.

Rappelons l'un des critères majeurs ; les chefs d'établissement ne peuvent pas inscrire plus de 40 % des effectifs de leur collège.

On compte 28 cinémas partenaires ; soit deux de moins que l'an passé.

Aucun collégien de la ville de Sèvres ne s'est inscrit au dispositif, ainsi le SEL de Sèvres ne fait pas parti de « Collège au cinéma ». La situation est identique pour le cinéma de Garches.

Le collège Landowski de Boulogne-Billancourt a eu quelques soucis avec le Cinéma Landowski. Si ces problèmes persistent, les établissements scolaires boulonnais pourraient à l'avenir aller au cinéma de Sèvres.

Depuis maintenant deux ans, il n'y a que les collèges n'ayant pas de cinéma partenaire dans leur commune qui peuvent bénéficier des transports en autocar.

Pour l'année scolaire 2011-12, 78 collèges des Hauts-de-Seine sont inscrits au dispositif national.

Sont accueillis des classes de lycéens 3^{ème} « Découverte Professionnelle » ainsi que des élèves de l'IME de Sèvres.

Jean-Serge Pennetier du cinéma Jean Vigo de Gennevilliers a remarqué un absentéisme des élèves. En effet, si aucun collège ne s'est désinscrit du dispositif, il y a en revanche une baisse de la fréquentation des jeunes notamment par rapport au nombre d'inscrits prévus à la rentrée. Il note également que ce phénomène est variable en fonction des films proposés.

Matthieu Verrier, enseignant au Collège Edouard Vaillant de Gennevilliers, souligne que ceci est souvent lié aux absences des professeurs.

Jean-Christophe Haÿ, enseignant au collège Paul Landowski de Boulogne-Billancourt, n'a pas constaté d'absentéisme au niveau des élèves de son établissement mais soulève la question des difficultés qu'il rencontre pour trouver des professeurs accompagnateurs des groupes.

Ne serait-il pas possible que les chefs d'établissement soient davantage vigilants sur ces problématiques? La phrase sur l'absentéisme sera mise en gras dans la convention l'an prochain.

2. Le coordinateur exploitant : Eric Jolivalt, Cinéma Le Capitole de Suresnes

Il n'y a pas eu à proprement parler de difficultés dans la circulation des copies, mais la mise en place des plannings a été complexe étant donné que certains cinémas ont très peu de disponibilités.

Afin de résoudre ce problème, Eric Jolivalt propose de tester une circulation numérique en commencant dès le 3^{ème} trimestre de cette année 2011-12 avec le DCP de *La Pivellina*.

Les cinémas équipés d'un mono-écran s'inquiètent de la numérisation systématique des salles car il ne leur sera plus possible d'accueillir les copies en 35 millimètres.

Il pourrait être envisagé pour l'année 2012-13 une 4^{ème} circulation pour les salles équipées en numérique.

3. L'Inspection Académique : Cécile Crosnier, formatrice

Son bilan est assez positif en ce qui concerne les projections-conférences :

- plus de 300 enseignants ont participé à ces journées ;
- très peu de collèges n'ont pas respecté les délais d'inscription.

Malgré cette fréquentation importante, on note que les chefs d'établissement veillent de plus en plus à ce que leurs professeurs ne viennent que sur les séances qui les concernent.

Les retours des stagiaires sur les ateliers d'analyse (113 inscrits) et le stage « Des questions de cinéma » à la Cinémathèque française (43 inscrits) sont très positifs. Toutefois, on note que la tendance à la baisse du nombre d'inscrits sur les ateliers, amorcée depuis 2005, ne s'est pas vraiment inversée.

Les ateliers au CDDP sont au cœur du projet de formation : véritable initiation à l'analyse filmique, ils permettent d'approfondir la réflexion sur les films présentés aux élèves et donnent aux enseignants davantage de pistes d'exploitation pédagogique en classe.

Rappelons les modalités d'inscription aux formations :

- L'inscription aux projections-conférences est faite par les chefs d'établissement. Elle a été rendue obligatoire depuis deux ans à raison d'un professeur par classe participante.
- L'inscription aux ateliers d'analyse et au stage de la Cinémathèque française est faite individuellement par les enseignants au PAF en juin et en septembre.

II - CHOIX DES FILMS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012-13

1. Proposition d'une liste sans les films programmés depuis 5 ans

Le Centre National du Cinéma et de l'image animée a communiqué la nouvelle liste des films proposés pour « Collège au cinéma 2012-13 » avec 8 films entrants.

Anna Borlot soumet au comité de pilotage cette nouvelle liste en ayant au préalable ôté les films vus par les collégiens ces 5 dernières années.

Elle rappelle qu'il n'est pas possible de choisir un nouveau film au premier trimestre et qu'il n'est pas non plus envisageable d'en retenir plus de deux dans l'année.

Bernard Kuhn chargé de mission « Collège au cinéma » au Centre National du Cinéma et de l'image animée précise que 29 de ces films sont numérisés. Il rappelle que 70 % de la numérisation est prise en charge par le CNC et que les 30 % restants sont pris en charge par les distributeurs et les exploitants.

Il apparaît donc compliqué de numériser tous les films.

Bernard Kuhn s'interroge à nouveau sur la problématique de la future numérisation systématique des salles.

2. Les préconisations du Comité de visionnage

Jean-Christophe Haÿ présente les films présélectionnés par le comité de visionnage. Il précise qu'il a été plus difficile de trouver des films pour les 6^{ème} – 5^{ème}.

 $6^{\text{ème}} - 5^{\text{ème}}$:

- Fantastic Mister Fox de Wes Anderson
- Le Cameraman de Buster Keaton / Mon oncle de Jacques Tati
- Le Gamin au vélo des frères Dardenne

4^{ème} – 3^{ème} :

- Les Raisins de la colère de John Ford
- Duel de Steven Spielberg
- L'apprenti de Samuel Collardey / Les Rêves dansants de Anne Linsel

3. Choix de la programmation 2012-13

Tous les membres du comité de pilotage valident ces préconisations.

Pour se décider sur le film des 6^{ème} - 5^{ème} du 2^{ème} trimestre, Bernard Kuhn indique que *Mon oncle* sera prochainement numérisé, ce qui est moins sûr pour *Le Cameraman*. C'est donc *Le Cameraman* qui est retenu pour la saison 2012-13.

Pour les 4^{ème} - 3^{ème}, le film du 3^{ème} trimestre qui est mis en avant est *Les Rêves dansants*. Bernard Kuhn s'est renseigné pour savoir si une dérogation pouvait être faite pour programmer 3 nouveaux films en 2012-13

Nous avons eu la validation de cette proposition de programmation par le CNC le 12 mars.

La programmation 2012-13 sera donc :

6ème-5ème.

- Fantastic Mister Fox de Wes Anderson
- Le Cameraman de Buster Keaton
- Le Gamin au vélo des frères Dardenne

4^{ème} -3^{ème} .

- Les Raisins de la colère de John Ford
- Duel de Steven Spielberg
- Les Rêves dansants d'Anne Linsel

III – JOURNEE BILAN ET PERSPECTIVES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012-13

1. Mise en avant des ateliers d'analyse

Il y a quelques années, lorsque les projections conférences étaient peu fréquentées, les ateliers d'analyse constituaient le cœur de la formation des professeurs.

Aujourd'hui, seulement un quart des inscrits aux projections participent aux ateliers.

Stephan Kutniak demande si la tendance est la même dans les autres départements. Cécile Crosnier lui répond que l'organisation de la formation diffère selon les départements mais que cette tendance dépasse le cadre des Hauts-de-Seine. Anna Borlot suggère que les chefs d'établissement rendent obligatoires ces ateliers pour au moins un professeur par collège et par niveau. Cécile Crosnier pense qu'une telle mesure peut être perçue comme coercitive et propose plutôt « d'inciter » les enseignants à y participer en développant au sein des établissements s'inscrivant à Collège au cinéma une véritable culture de la formation, indissociable de tout dispositif d'éducation artistique et culturelle.

Selon une enseignante du comité du pilotage, les chefs d'établissement ne voient pas l'intérêt de ceux-ci ; ils pensent qu'ils reprennent ce qui a été présenté lors des journées initiales de formation.

Cécile Crosnier rappelle que les ateliers au CDDP sont menés par groupe de 20 stagiaires maximum et qu'ils constituent une véritable formation à l'analyse filmique. Ils permettent un travail beaucoup plus approfondi, non seulement sur le film étudié, mais également sur la mise en œuvre d'exploitations pédagogiques en appui sur le dispositif. Les deux formations ne sont donc pas redondantes mais complémentaires.

Thierry Lamy, enseignant au Collège Les Vallées de La Garenne-Colombes, précise que son chef d'établissement ne voit pas l'intérêt de ce dispositif dans sa globalité puisqu'il n'y a pas de retombées directes sur le collège.

Patrice Burnel, enseignant au collège Victor Hugo d'Issy-les-Moulineaux, propose qu'une équipe vienne filmer quelques unes de ses séances avec les élèves, et qu'ainsi le collège garde une trace du travail fait grâce à « Collège au cinéma ».

Eugénie Caron-Lambert propose une réflexion autour d'une communication possible sur la journée bilan.

Cécile Crosnier en profite pour rappeler que le site internet <u>www.collegeaucinema92.acversailles.fr</u> constitue un très bon outil de communication pour les établissements qui souhaitent donner une visibilité à leur participation au dispositif et à l'exploitation pédagogique qu'ils en font.

Anna Borlot redit qu'une convention est envoyée en début d'année aux chefs d'établissement et qu'elle leur précise les engagements que les enseignants et les collèges prennent en inscrivant leurs élèves au dispositif « Collège au cinéma ».

Par ailleurs, les professeurs présents regrettent que les enseignants ne reçoivent pas les informations d'inscription directement, puisque ce sont les chefs d'établissements à qui sont adressés tous les courriers.

Nous demanderons à Monsieur Rosselet, Directeur académique des Services de l'Education Nationale, qu'il nous autorise à adresser une copie des documents d'inscription à tous les professeurs.

2. Programme de la journée bilan

La journée bilan réunira les établissements du Nord et du Sud au cinéma Le Capitole de Suresnes.

Les enseignants souhaiteraient lors de cette journée découvrir des techniciens du cinéma : ingénieur du son, producteur, éclairagiste, chef opérateur, afin d'avoir une approche différente sur la réalisation d'un film.

Eric Jolivalt suggère de trouver dans un premier temps un intervenant et d'obtenir le film qui sera projeté ensuite l'après-midi.

3. Mise en place d'une circulation de copies numériques

Suite aux diverses problématiques liées à la numérisation des salles de cinéma évoquées au cours de ce comité de pilotage, il est décidé qu'à partir de la saison prochaine seront mises en place trois zones de circulation en 35 millimètres et une zone uniquement numérique.